

## INFORMATION IMPORTANTE PRODUIT

Gentilly, 05 Avril 2024

A l'attention des Infectiologues, Internistes, Pneumologues, Pharmaciens hospitaliers et Pharmaciens d'officine

**Objet : Tensions d'approvisionnement en RIFINAH 300 MG/150 MG, comprimé enrobé (rifampicine / isoniazide) et en RIFATER, comprimé enrobé (rifampicine / isoniazide / pyrazinamide).**

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

En raison de problématiques industrielles, nous rencontrons d'importantes difficultés d'approvisionnement en ville et à l'hôpital sur l'ensemble de nos spécialités à base de rifampicine, notamment sur les 2 spécialités suivantes :

**RIFINAH 300 MG/150 MG, comprimé enrobé**

Plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de 30 comprimé(s)  
Code CIP : 34009 329 540 9 4

Et

**RIFATER, comprimé enrobé**

Plaquette(s) thermoformée(s) PVC-Aluminium PVDC de 60 comprimé(s)  
Code CIP : 34009 329 935 3 6

Le stock d'unités de RIFINAH 300 MG/150 MG, comprimé enrobé et de RIFATER, comprimé enrobé est limité, et nous ne disposons pas à ce jour de visibilité sur la reprise des approvisionnements.

L'indication de ces spécialités est limitée au traitement de toutes les formes de tuberculose, notamment la tuberculose pulmonaire.

Il n'y a pas d'autres spécialités à association fixe pour ce traitement.

Aussi, compte tenu du caractère indispensable de ces antituberculeux, afin de gérer au mieux le stock disponible, une distribution contingentée stricte des unités est mise en place, en accord avec l'ANSM.

Dans ce contexte, il est nécessaire de **réserver les unités de RIFINAH 300 MG/150 MG, comprimé enrobé et de RIFATER, comprimé enrobé uniquement** aux situations pour lesquelles il n'existe **pas d'autres alternatives thérapeutiques**.

En conséquence, nous vous invitons à **utiliser les alternatives les plus adaptées** et à **prendre contact, le cas échéant, avec le référent en antibiothérapie de votre hôpital ou de votre région**.

Pour une information plus complète sur ces spécialités, se référer à la base de données publique des médicaments à l'adresse suivante : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

En outre, nous vous demandons de **ne pas constituer de stock d'unités de RIFINAH 300 MG/150 MG, comprimé enrobé et de RIFATER, comprimé enrobé**.

Nous vous remercions de partager cette information avec les prescripteurs concernés de votre établissement, ainsi qu'avec les laboratoires de microbiologie avec lesquels vous collaborez.

## Information médicale

Pour toute demande d'information complémentaire, nous vous invitons à contacter notre Département d'Information Médicale et Scientifique du lundi au vendredi de 9h à 18h aux numéros suivants :

- Depuis la métropole :

0 800 394 000 

- Depuis les DROM-COM :

0 800 626 626 

Vous pouvez également nous adresser directement vos demandes d'information médicale en utilisant notre formulaire de contact.

Ce formulaire est disponible sur le site [sanofi.fr](http://www.sanofi.fr), dans la rubrique « nous contacter » (<http://www.sanofi.fr/fr/nous-contacter>), en cliquant sur le lien surligné en bleu, affiché avant les numéros de téléphone de l'information médicale.

## Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur [www.signalement-sante.gouv.fr/](http://www.signalement-sante.gouv.fr)  
Pour plus d'information sur les médicaments, consultez [ansm.sante.fr](http://ansm.sante.fr) ou [base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr](http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr).



Conscients des désagréments engendrés par cette situation, nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Confrère, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Electronically signed by:  
Jean-Marc LACROIX  
Reason: Signature  
Date: Apr 5, 2024 16:13  
GMT+2

Jean-Marc Lacroix  
Pharmacien Délégué

Electronically signed by:  
Nadjib REBAH  
Reason: Signature  
Date: Apr 5, 2024 16:17  
GMT+2

Nadjib Rebah  
Directeur Médical